

Le travailleur social, un militant incompris

Rédigé le 26 octobre 2017 par : Nicolas Bossut



Concilier vie privée et vie professionnelle n'est pas toujours aisé pour les travailleurs du secteur social. En effet, la plupart des métiers de ce secteur contiennent une part de militance qui n'est peut-être pas toujours comprise ou acceptée par l'environnement familial ou amical du travailleur.

La lutte contre les inégalités ou l'accueil de la diversité, par exemple, constituent ainsi des points de friction récurrents. Comment l'institution peut-elle accompagner le travailleur

pour l'aider à gérer au mieux cette difficulté ?

Travail social et militance

Le secteur social tel que nous le connaissons aujourd'hui est le produit d'une longue évolution historique au cours de laquelle des actions d'entraide relevant du bénévolat ou de la charité ont connu une professionnalisation progressive concomitante à une intervention de plus en plus marquée de l'Etat. Aujourd'hui, le secteur social regroupe les institutions s'adressant à des publics vulnérabilisés (pauvreté, handicap, isolement social, délinquance, asile et migration, jeunesse, etc.). L'éthique des travailleurs du secteur social est fortement marquée par ces origines où travail, bénévole ou non, et engagement militant se mêlent intimement.

C'est ainsi que les raisons qui amènent un travailleur à faire le choix du secteur social relèvent le plus souvent d'un engagement militant antérieur ou à tout le moins d'une sensibilité prononcée pour certaines valeurs universelles. Elles peuvent bien entendu relever d'une logique pragmatique tel que le parcours scolaire ou familial mais le plus souvent, le travailleur explique son choix par une volonté de changement social, de privilégier le relationnel, d'aider les plus fragilisés, de se sentir utile ou encore de défendre des valeurs humanistes[1]. Travail social et militance sont de manière évidente interdépendants.

Par ailleurs, l'engagement militant de travailleurs sociaux ne se limiterait pas à leur vie professionnelle. La plupart d'entre eux seraient également des militants actifs en dehors de leur cadre professionnel[2]. Pourquoi limiter sa militance aux frontières de sa profession ? On ne peut militer à temps partiel. Militer, c'est un mode de vie. Il y a donc fréquemment une réelle continuité entre les cadres de vie du travailleur social.

Cette proximité forte entre l'engagement militant et la vie professionnelle du travailleur fait sa force mais peut aussi être une source de difficultés pour celui-ci. Quand on croit à son travail, quand on perçoit le poids des inégalités et la lourdeur du fardeau que portent sur les épaules les plus fragiles d'entre nous, comment refuser de travailler cinq minutes de plus ? Comment dire non ? L'empathie, la compréhension, la volonté d'aider et d'avoir un impact

concret sont autant de qualités dont dispose généralement le travailleur social et qui l'empêchent bien souvent d'être à l'écoute de ses propres limites.

Il semblerait ainsi que les travailleurs sociaux soient une population particulièrement à risque pour les burn-out. Le sentiment d'impuissance, les histoires difficiles à digérer couplées aux horaires et à la réduction des moyens n'aident pas.

L'impossible choix des travailleurs sociaux

Sans s'en rendre compte, de nombreuses institutions du secteur social exploitent cette faiblesse, demandant toujours plus à leurs travailleurs dans un contexte de réduction permanente des moyens financiers. Outre les questions relatives à la charge de travail ou aux dépassements d'horaire, d'autres enjeux se profilent. Ainsi, il n'est pas rare qu'il soit demandé au travailleur de défendre en dehors de ses horaires les valeurs de l'institution pour laquelle il travaille. Ne sont-ils pas des citoyens comme les autres ? N'est-il pas de leur responsabilité de prendre position ? De tout ce que nous avons dit plus haut, il apparaît évident que la plupart des travailleurs sociaux endosseront ce rôle naturellement et avec conviction. Et pourtant, le fait que l'employeur le lui demande explicitement pose question.

En effet, force est de constater que l'air du temps n'est pas à l'entraide. De toutes parts, les discours populistes incitant au repli sur soi ou à la recherche de boucs émissaires font recette. A bien des égards, l'idéologie actuelle est celle de la guerre contre les pauvres, contre les plus faibles. Rien qu'en Belgique, les derniers gouvernements ont lancé ce que la presse a appelé la chasse aux chômeurs ou plus récemment la mesure controversée visant à demander aux travailleurs des CPAS de briser le secret professionnel pour dénoncer aux autorités ce qu'ils croient être des « indices sérieux » de l'existence d'une infraction terroriste. Rien n'est plus opposé aux valeurs portées par le secteur social. Or, ces discours percolent dans toute la société. Ils s'insinuent dans les dîners de famille, dans les conversations entre amis ou, tout simplement, à la boulangerie du coin. Sauf pour ceux qui vivent dans une bulle où tout le monde partage les mêmes opinions, la confrontation est inévitable. Elle est même permanente.

Le travailleur social devrait-il être dans toutes ces occasions le porte-étendard de son

institution ? Doit-il risquer d'empoisonner ses dîners de famille, ses rencontres amicales ou ses courses journalières avec des controverses incessantes sur les « immigrants » et « ceux qui profitent du système » ? Pour les éviter, certains travailleurs vont même jusqu'à omettre de mentionner leur métier à certains endroits pour ne pas être pris à partie. Il n'y a à cet égard aucune honte à avoir. On ne peut pas être sur le front à tout moment, chacun a droit à des moments de détente où il peut quitter sa casquette de professionnel ou de militant. Récemment, j'ai ainsi reçu un nouveau témoignage d'une travailleuse employée dans une organisation féministe qui évitait de mentionner la nature de son travail en public, épuisée qu'elle était d'entendre toutes ses connaissances se sentir en devoir de lui donner leur opinion sur le féminisme et ses travers. Ces discussions impromptues sont particulièrement épuisantes nerveusement. Les conversations sont tellement rapides qu'il n'est pas réellement possible d'y déployer un argumentaire étayé, de parler de la complexité de ce qui est vécu.

Sur le ton humoristique, le site féministe MadmoiZelle avait fait le buzz sur les réseaux sociaux fin 2016 avec un article intitulé « Survivre à Papiraciste et tatiemophobe pendant les fêtes de fin d'année » [3]. Si l'objectif de l'article est de faire rire, il n'en reste pas moins que les constats posés sont très proche du vécu de nombreux travailleurs sociaux. Il faut cependant prendre en compte une difficulté supplémentaire pour ces derniers ; non seulement, leurs valeurs peuvent être attaquées lors des fameuses fêtes de fin d'année mais c'est aussi tout leur engagement professionnel qui occupe la plupart de leur temps.

La question n'est donc pas facile. Comment choisir entre son métier et sa famille, entre son rôle citoyen et ses moments de détente ? De facto, le choix est impossible et personne ne veut le prendre.

La responsabilité de l'institution

Dans cet état de fait, la responsabilité de l'institution est de protéger son travailleur et parfois de le protéger malgré lui. Cela implique bien entendu de s'assurer que le travailleur respecte ses horaires, c'est-à-dire qu'il n'en fasse pas trop, que ses éventuels dépassements d'horaire soient effectivement récupérés mais aussi, dans la mesure du possible et des moyens disponibles, de le préserver de la surcharge de travail.

Protéger ses travailleurs, c'est aussi s'interdire de leur demander de militer pour leur institution dans leur cadre privé. On peut légitimement demander aux travailleurs une adhésion aux valeurs de l'institution dans le cadre de leur travail mais leur demander de le faire en dehors de leurs horaires, c'est induire une obligation là où seul le libre choix devrait prévaloir. La nuance peut paraître faible mais elle est d'importance.

Protéger ses travailleurs, c'est aussi leur offrir les outils théoriques ou méthodologiques pour leur permettre de défendre vos valeurs. En effet, même si vous vous interdisez de leur demander de militer pour votre institution, soyez sûrs qu'ils le feront quand même.

BePax donne de nombreuses formations à travers toute la Fédération Wallonie-Bruxelles sur des questions telles que le racisme, les discriminations, la concurrence de mémoire ou la gestion des conflits interconvictionnels. Le public auquel nous nous adressons le plus souvent est celui des travailleurs de l'insertion socio-professionnelle, de l'aide à la jeunesse, des CPAS, des centres d'accueil de demandeurs d'asile, etc. Tous nous font part de la nécessité dans laquelle ils se trouvent de trouver des arguments concrets face à leur famille, à leurs amis ou leur proche. L'intérêt de ces formations est donc de renforcer les équipes à propos des enjeux sur lesquels ils travaillent.

D'autres organisations donnent également des formations à destination des professionnels du secteur social sur l'éducation aux médias, sur le sexisme ou l'homophobie, sur les migrations ou les mécanismes qui mènent à la précarité. Toutes ces formations sont autant d'outils disponibles pour aider les travailleurs à être plus à même de se défendre, à reprendre confiance dans leur engagement et ce, malgré le contexte politique morose.

[1] <http://www.lien-social.com/Les-travailleurs-sociaux-doivent-ils-etre-des-militants>

[2] Ibidem

[3] <http://www.madmoizelle.com/guide-survie-repas-famille-fetes-307135>



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Timur Uluç
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120